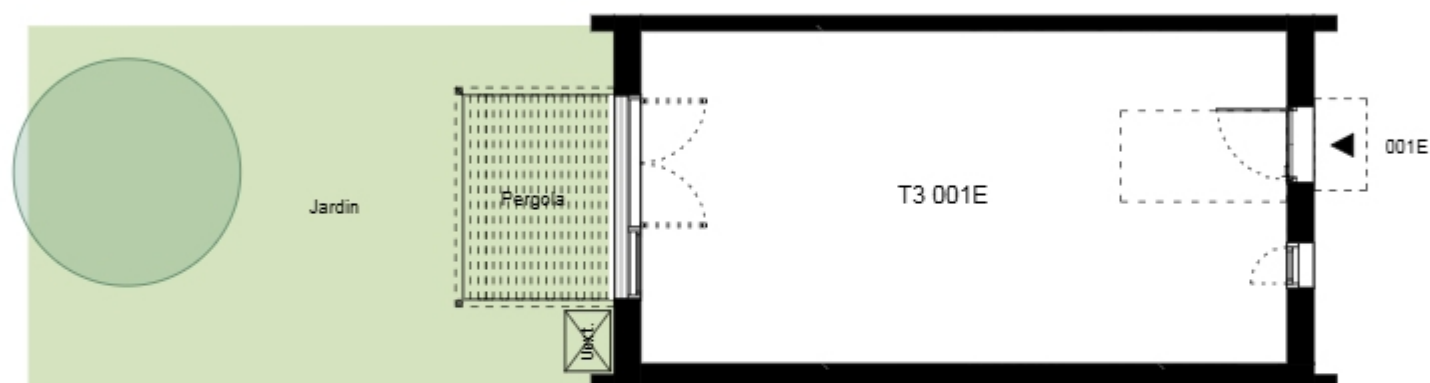


G



Surface habitable	
Entrée	3,4
Séjour/cuisine	26,2
WC 01/cellier	4,8
Salle de bain	3,6
WC 02	1,9
Chambre 1	11,8
Chambre 2	10,3
Sas	5,0

Total surface habitable	67,0
-------------------------	------

Surface annexe	
Pergola	5,4
Jardin (pergola comprise)	37,3
Total surface annexe	42,7

	gaine technique
	cloison amovible
	accessibilité PMR

Notes : Des modifications mineures ou des aménagements de détails, nécessaires pour des raisons de ordre technique ou administratif peuvent être apportés sans plan. Une différence de 5% sur les surfaces et les cités sera considérée comme admissible (tolérance d'exécution). Dans les cuisines, les indications telles que LL, LV, R, etc... sont représentées pour définir l'emplacement des armoires aux cases, eau, gaz, électricité. La fourniture de l'électroménager, et du mobilier n'est pas prévue dans la prestation de.



	DEMANDE TMA
--	-------------

Plan du rez-de-chaussée